



# Municipalité de Napierville

260 rue de l'Église  
Napierville, Qc, J0J 1L0

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 12 février 2026, le conseil municipal a adopté :

**Le projet de règlement numéro Z2019-15 modifiant le règlement de zonage Z2019 et ses amendements afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme PU2019 et ses amendements.**

L'objet de ce règlement est d'encadrer le caryer ovale, de modifier les usages agricoles accessoires et d'ajouter des normes pour diminuer les nuisances causées par la zone de contrainte anthropique industrielle.

**Le projet de règlement numéro PU2019-2 modifiant le plan d'urbanisme PU2019 et ses amendements afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville.**

L'objet de ce règlement est d'encadrer le caryer ovale et d'ajouter des normes pour diminuer les nuisances causées par la zone de contrainte anthropique industrielle.

**Le projet de règlement 446-1, intitulé « Règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux ».**

L'objet de ce règlement est de prévoir une étape préliminaire additionnelle devant mener à la conclusion d'une entente permettant au promoteur de déposer une présentation sommaire et générale d'un projet susceptible de faire l'objet d'une telle entente, d'enlever les dispositions techniques et les remplace par les références aux normes provinciaux applicables, ainsi que d'apporter des modifications de nature administratives.

Les projets de règlement ne contiennent pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu, le **mardi 10 mars à 19h30**, au 260, rue de l'Église, Napierville. Au cours de cette assemblée, on expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets peuvent être consultés au bureau de la municipalité, situé au 260, rue de l'Église, Napierville, durant les heures normales de bureau ou encore sur le site internet de la Municipalité de Napierville au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) sous la rubrique « projets de règlement ».

Donné à Napierville, ce 23 février 2026.

Julie Archambault,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière